

## Suppressions de postes d'enseignants en Seine-Maritime : les maires ruraux organisent la résistance

Mathieu Normand



*Les maires ruraux engagés pour empêcher la fermeture de classes en Seine-Maritime s'inquiètent pour l'avenir des écoles dans les villages. (Illustration ©MN / 76 actu)*

« On nous dit qu'on supprime l'enseignant et pas que l'école ferme, mais au final ça revient au même. » Jean-Luc Cosquer, le maire de **Brémontier-Merval**, est tombé de haut quand il a appris la volonté de l'académie de fermer la classe unique de sa commune. En cette **rentrée 2018**, huit villages de **Seine-Maritime** se trouvent **dans le collimateur de l'Éducation nationale** pour des redéploiements de postes, synonymes de fermeture de classe.

L'histoire devient récurrente ces dernières années, mais cette fois, ces huit localités — **Criquebeuf-en-Caux**, **Goderville**, **Brémontier-Merval**, **Goupillières**, **Longroy**, **Saint-Hellier**, **Villainville** et **Écrainville** — font front commun en dénonçant une stratégie dégradant la vie rurale. Même si chaque affaire est portée de façon indépendante, les maires échangent, se conseillent et se sont tous alloués les services du même avocat.

[LIRE AUSSI : Près de Dieppe, les parents mobilisés face à la menace d'une fermeture de classe](#)

Ils ont obtenu gain de cause dans un premier temps devant le juge des référés, mais l'administration entend bien reprendre ses postes d'enseignant, en allant jusqu'au recours devant le Conseil d'État.

**Pas d'enseignant à la rentrée**

Malgré les ordonnances obtenues auprès du juge des référés en juillet, les enseignants n'étaient pas encore affectés quelques jours avant la rentrée. Après une nouvelle demande de référé faisant planer la menace d'indemnités journalières en cas de non respect des décisions, les choses se sont améliorées.

Le maire de Goupillères, Jean-Marie Crochemore, déplore les conséquences de cette démarche procédurière :

Notre enseignante est arrivée sur une école qu'elle ne connaissait pas pour s'occuper d'une classe unique à six niveaux. Et elle a eu à peine quatre jours jusqu'au dimanche pour préparer sa rentrée.

[À Saint-Hellier, il n'y avait même pas de professeur le jour de la rentrée.](#) La situation est désormais rétablie. « Eu égard au respect des décisions rendues, tous les emplois ont été rétablis dans les écoles concernées », affirmait l'inspectrice d'académie, **Catherine Benoit-Mervant**, mercredi 5 septembre.

[LIRE AUSSI : À Saint-Hellier, absence d'un enseignant le jour de la rentrée = parents d'élèves en colère](#)

« **On le vit mal** »

Les postes ont été attribués de manière provisoire en attendant une prochaine décision de justice. Maître **Sandrine Gillet**, avocate des huit communes, détaille :

Les affaires seront chacune jugées sur le fond par le tribunal administratif lundi 10 septembre. Si la position du juge des référés est confirmée par le tribunal administratif, on peut envisager que les différents postes seront quasiment sauvés pour l'année scolaire.

Le recours devant le Conseil d'État, dernière alternative de l'administration, ne devrait en effet être examiné que bien plus tard. Mais pour l'instant, c'est l'incertitude pour les parents d'élèves et les élus. « On le vit mal », déclare Jean-Luc Cosquer, le maire de **Brémontier-Merval**, où est installée une classe unique de 25 élèves comprenant deux niveaux. « On ne sait ni comment faire, ni si notre école va rester toute l'année. »

### Une répartition des postes difficiles

L'objectif de répartir les postes en Seine-Maritime n'est pas une mince affaire, surtout dans une année nécessitant d'importants besoins en effectif avec [la mise en place des classes de CEP et CE1 dédoublées dans les réseaux prioritaires](#). Malgré la création de 38 équivalents temps plein pour ce dispositif, des redéploiement d'effectif ont eu lieu.

« Sur le territoire, qui a une forte caractéristique rurale, une centaine des 1 100 écoles sont constituées d'une classe unique et 60 % d'entre elles ont quatre classes ou moins », rappelait **Joëlle Ayache**, secrétaire général des enseignants du syndicat Unsa dans le département, lors d'une conférence de presse quelques jours avant la rentrée. En d'autres termes, cela mobilise un grand nombre de professeurs qui ne peuvent être affectés ailleurs.

Les élus des villages ont l'impression d'être déshabillés en faveur de ces dispositifs, comme le souligne la maire d'**Écrainville**, Claire Guéroult :

Des choses superbes sont mises en place dans les villes. Mais ils oublient de dire que ça se fait au

détriment de nos écoles, où les enfants vont se retrouver à plus de 30 sur trois niveaux dans une seule classe.

[LIRE AUSSI : Après les classes de CP, les CE1 dédoublés sont la nouveauté de la rentrée 2018 en Normandie](#)

« **Un non-sens** »

Pour les maires engagés chaque année dans ce type de combat, la situation préfigure **la disparition des petites écoles et des classes uniques** en milieu rural. « Quand ils auront tout fermé, les jeunes seront regroupés dans des pôles ressemblant aux collèges », prophétise déjà Claire Guérault. Avec en prime, des temps de transports allongés pour les enfants.

Pour la secrétaire d'académie, les regroupements pédagogiques sont une solution. Elle insiste sur la mise en place d'une organisation de la carte scolaire, réalisée en concertation avec les acteurs locaux, mettant en place des « possibilités de scolarisation de grande qualité, bien plus favorables que des classes uniques à huit niveaux ».

[LIRE AUSSI : École menacée dans le regroupement pédagogique de la forêt d'Eu : Le maire continue le combat](#)

Les regroupements pédagogique intercommunal (RPI), sensés sauver les écoles rurales, ne suffisent pas. La preuve à **Longroy** ou **Brémontier-Merval**, où les écoles sont menacées de fermeture. Les maires dénoncent une logique comptable de l'académie, grossièrement cachée derrière l'argument du bien-être des enfants. « Je suis enseignant en lycée professionnel et je vois que les jeunes qui viennent de petites structures savent bien lire, écrire et compter, ce qui n'est pas forcément le cas d'enfants qui viennent de plus grande structure », affirme Jean-Luc Cosquer.

Pour Guy Fontanié, le maire de Goderville et vice-président de l'association des maires ruraux, réseau sur lequel s'appuie les huit communes, le problème va plus loin qu'un simple problème de dialogue :

Le constat que l'on fait, c'est qu'il y a un gros écart entre ce qui se passe vraiment en milieu rural et la vision qu'en a l'éducation.

Pour les édiles, la vision de l'Éducation nationale cause la perte d'un service de proximité pour les habitants et une perte d'attractivité de la commune. « Un non-sens à un moment où de plus en plus de néo-ruraux rejoignent les campagnes. »